



PROGRAMME DE FORMATION

Perfectionnement aux marchés publics

Durée : 3 jours

Objectifs :

- Maîtriser le cadre réglementaire régissant les achats publics dont celle relative aux PME ;
- Etre capable de choisir et d'appliquer les procédures adaptées ;
- Rédiger les principaux documents ;
- Lancer une procédure de consultation ;
- Assurer le suivi d'exécution et le règlement financier des marchés.

Le cadre général des marchés publics

Les directives européennes,
La transposition des directives,
La hiérarchie des normes,
L'adaptation des procédures à l'environnement économique,
Les mesures relatives aux PME/TPE.

Les principes fondamentaux et les divers types de contrats

Liberté d'accès, Egalité de traitement, transparence des procédures,
Préservation des deniers publics,
Les différents modes de dévolution : la notion de marchés à bons de commande,
Les règles de publicité et de seuils,
L'appréciation des seuils,
Les procédures de passation des marchés publics.

La définition du besoin

Les obligations de l'acheteur public,
Les différentes formes d'expression du besoin (techniques, fonctionnelles, par référence aux normes...).

Le choix de la procédure de passation des marchés

Définition d'une procédure formalisée et non formalisée,
La computation des seuils,
Le choix des procédures en fonction des seuils,
Le choix de l'allotissement.

Les différentes formes de procédures de mise en concurrence

- L'appel d'offres ouvert
- La procédure adaptée
- L'accord cadre
- Système d'acquisition dynamique
- La procédure négociée
- Les procédures remaniées

La dématérialisation des procédures

- Les conditions techniques et juridiques de mise en œuvre
- Les obligations de la personne publique et des entreprises candidates
- Les cas particuliers

Les critères d'attribution

- Le choix des critères d'attribution et de leur coefficient de pondération
- La mise en œuvre des critères et les méthodes de notation
- Les critères à éviter pouvant avoir un effet discriminatoire

La publication des procédures de mise en concurrence

- Les différents organes de publication,
- Les journaux officiels,
- Les seuils de publication,
- L'avis d'appel public à la concurrence et ses différentes rubriques.

La composition d'un dossier de consultation et la rédaction des pièces du dossier (DCE)

- Lancement et déroulement d'une procédure de consultation
- Le règlement de consultation,
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et les exigences du code de marchés publics,
- Le cahier des clauses administratives générales (CCAG),
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP),
- Articulation entre CCTP et CCAP,
- Les annexes aux documents particuliers,
- L'acte d'engagement.

Analyse des candidatures et des offres, choix du titulaire du marché

- DUME et MPS
- Le rattrapage de candidats,
- le rôle de la commission d'appel d'offres,
- les pièces exigibles des candidats (arrête du 29 mars 2016),
- la notion d'offre économiquement la plus avantageuse,
- La notion d'offre inappropriée, irrégulière, inacceptable,
- L'offre anormalement basse : détection et conditions d'élimination,
- Le classement des offres recevables.

L'attribution du marché

- la vérification du paiement des cotisations sociales et fiscales de l'attributaire,
- La lettre d'attribution provisoire (demande de noti 2 et délais de transmission),
- La lettre de rejet,
- Le délai précontractuel,

La signature du marché,
La notification du marché.

La sous-traitance

La distinction entre sous et cotraitance
L'obligation de déclaration et d'agrément du sous-traitant
La réponse du maître de l'ouvrage (les cas de refus d'agrément)
La mise en œuvre du paiement direct
Les responsabilités du maître d'ouvrage, de l'entrepreneur principal et du sous-traitant

Les CCAG à prendre en référence en fonction de la catégorie du marché

L'exécution de la marche

L'exécution financière,
Le règlement financier des marchés,
Les différentes formes de prix :
. Technique (prix unitaire et prix forfaitaire)
. Économique (prix ferme, ajustable, actualisable ou révisable),
Le règlement du prix des travaux non prévus au marché,
Le décompte global et définitif dans le cadre des marchés de travaux (étude du ccag travaux et de la jurisprudence)
le délai global de paiement et la mise en œuvre des intérêts moratoires,
Les prestations complémentaires,
La prolongation du marché.

Les différents organes de contrôle

Principe et fonctionnement,
contrôles administratifs et juridictionnels.

Analyses jurisprudentielles

Cas pratiques en alternance avec la théorie

- QCM de contrôle ;
- Etude de cas sur le choix de la procédure à mettre en œuvre
- Etude de cas sur la rédaction des pièces d'une procédure de mise en concurrence, analyse des candidatures et des offres ;
- Exercices sur le suivi d'exécution d'un marché et de son règlement financier